



## Éditorial

### Ému.e.s, indigné.es. et toujours mobilisé.e.s

L'émotion est grande dans le pays à la suite des événements tragiques qui se sont succédés ces deux dernières semaines. **Sud Centrale Solidaires** exprime sa solidarité avec les victimes de l'attentat du Super U de Trèbes et de l'antisémitisme exacerbé.

Pour autant, ces événements ne doivent pas occulter les valeurs que nous portons et pour lesquelles nous nous battons chaque jour.

#### 22 mars 2018, mobilisation réussie en faveur des Services publics !

C'est pour faire vivre ces valeurs partagées, l'intérêt général et défendre les missions de service public que nous, fonctionnaires, avons battu le pavé le 22 mars dernier. Au sein des ministères Economiques et financiers, nous étions plus d'un.e agent.e sur trois à être en grève. Fiers d'être des bercyens et bercyennes en lutte ! Cela faisait bien longtemps que la mobilisation au sein des trois versants de la fonction publique n'avait été aussi forte !

Elle a été l'occasion de dénoncer les attaques - bien connues maintenant - dont les fonctionnaires font l'objet au travers de la mise en œuvre d'Action publique 2022 : suppression de 120 000 emplois de fonctionnaires (dont 50.000 pour la seule fonction publique d'État), contractualisation à outrance, destruction des garanties statutaires, primes au mérite...

#### Mais pas que...

Car CAP 2022 s'attaque aussi aux citoyen.ne.s. N'ayons pas peur des mots : la modernisation voulue par Macron, Philippe et Darmanin et leurs porte-serviettes, c'est la mort assurée des services publics gratuits ! Déjà le groupe La Poste (ancien service public) est dans les starting-blocks : il en coûtera 50 euros pour faire remplir sa déclaration d'impôts sur internet (obligatoire en 2019) par un facteur ! Et c'est sans compter l'inépuisable manne financière que représente le transfert des missions de services publics à la sphère du privé !

#### Et après ?

L'intérêt général, la préservation des missions publiques, la préservation du Statut général comme garantie pour les citoyen.ne.s et l'amélioration des conditions de vie et de travail des agent.e.s de la Fonction publique appellent de notre part une vigilance de tout instant.

**Même en administration centrale, nous ne serons et nous ne sommes pas épargné.e.s par ces réformes** : absence de plan ministériel de qualification pour cette année, taux de promotion en berne dans tous les grades, mobilité rendue de plus en plus difficile voire gelée, non-reconnaissance par la hiérarchie du travail effectué par les agents dans les évaluations, peu de recrutements... La liste est longue et les raisons de se mettre en mouvement nombreuses.

#### Continuons la lutte !

A l'heure où nous diffusons ce nouveau Coup de griffe, les organisations syndicales de fonctionnaires se sont revues le 3 avril dans l'unité la plus large pour décider des actions à mener. Tant de secteurs sont déjà mobilisés (rail, universités, justice...). Cassons l'isolement des secteurs, rejoignons-les dans la lutte !

**Préparons-nous, dans nos directions, nos services, nos bureaux et, avec nos collègues, à participer à ce mouvement qui aura peut-être un léger et subtil parfum de mai 68...**



## Échos des luttes

#### ◆ Grève à Air France

Les 23, 30 mars et 3 et 7 avril, pour une hausse des salaires (bloqués depuis 2011).

#### ◆ Grève des salariés du groupe CARREFOUR

Contre la fermeture de centaines de magasins de proximité, la suppression de 2400 emplois et la baisse de la participation aux bénéfices.

#### ◆ Action en faveur du Logement et contre les expulsions

Manifestation nationale contre la fin de la trêve hivernale, contre les expulsions, la baisse des APL et le projet de loi logement (ELAN)s.

#### ◆ Projet de loi sur l'asile et l'immigration

Contre la logique répressive de ce projet remettant en cause l'effectivité des droits des étrangers, **grève des salariés du secteur associatif et social le 4 avril.**

#### ◆ Avril 2018 de luttes...

**A la SNCF**, début des grèves perlées ou reconductibles dès le 3 avril contre la réforme par ordonnances et le changement de statut

**Dans le secteur de l'Énergie, dans la filière Déchets** où les éboueurs sont eux aussi appelés à commencer la grève à compter de cette date.

...  
**SOLIDAIRES Fonction publique** a, pour sa part, déposé un **préavis de grève reconductible** en défense des Services publics à compter du 3 avril.

# ♀ 8 mars, ni tout à fait pareil, ni tout à fait différent !

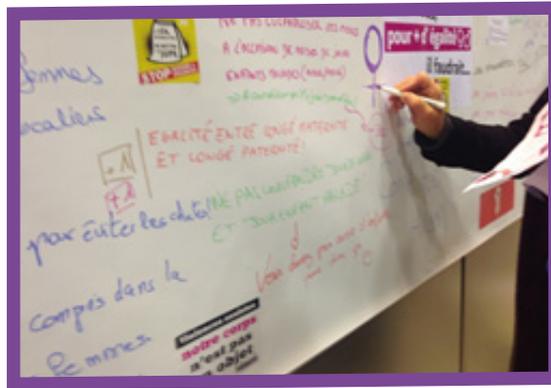
Après #Metoo, #balancetonporc, #15h40, des violences de rue aux agressions sexuelles, en passant par les inégalités salariales persistantes, la journée des femmes avait cette année une importance toute particulière. Il est toujours nécessaire de rappeler que cette journée est une journée de **lutte** pour les **droits des femmes**.

A Bercy, avec nos camarades de la CGT, nous avons décidé de rappeler cela et de le dire très fort : nous avons chanté **l'Hymne des femmes** « *Nous qui sommes sans passé les femmes, nous qui n'avons pas d'histoire, depuis la nuit des temps les femmes, nous sommes le continent noir* ». Nous avons crié, nous avons alerté pour rappeler que ce que les femmes connaissent partout en France, elles le vivent aussi à Bercy.

Même si le delta est bien moins important dans la Fonction publique que dans le privé, il n'en reste pas moins que certaines différences de salaire (de 300 à

400 € entre les attaché.e.s) persistent.

Que les rémunérations entre les corps techniques et les corps administratifs à déroulement de carrière similaire sont différents. Que les congés paternité sont encore réduits à leur portion congrue (11 jours). Et lorsqu'on voit que 70% des cas de harcèlement sexuel au travail ne sont pas dénoncés, on s'interroge sur ce que cela signifie pour nos ministères. Pour la journée des femmes, nous ne voulions ni roses, ni bons sentiments mais une véritable amélioration partout de notre quotidien !



## Missions, emplois, contractualisation, détachement...

De groupes de travail en CTAC, on nous dit et répète que la mobilité est bonne pour les agent.e.s. Et lorsque nous nous interrogeons sur le faible pourcentage de mobilité en administration centrale, on nous répond qu'on va mettre en place des outils et des stratégies plus performants... Pourquoi pas ? Mais la difficulté à cette mobilité c'est aussi le ressenti qu'en ont les agent.e.s qui ont tenté l'expérience : des fiches de poste « mouton à cinq pattes », des non-réponses ou bien des réponses tellement standardisées qu'elles ne veulent plus rien dire... Ça ne donne pas envie de réitérer l'expérience ! Et puis surtout pourquoi ? Pour « faire joli » dans son dossier ? En quoi le saute-mouton de poste en poste qui serait aussi une plaie d'après le SRH, serait rassurant pour un recruteur ? Jusqu'en juin un nouveau dispositif expérimental va être mis en place. Le problème est qu'il sera très limité : seules 200 personnes de catégorie A sont concernées et ce, uniquement en centrale. Quels enseignements pourront être tirés d'une si petite part de personnel ? Et puis surtout en quoi cela changera-t-il les relations entre le SRH et les BRH qui ont en partie la solution au problème entre leurs mains ?

### Recrutement de fonctionnaires ou contractualisation pour seul horizon ?

Dans la besace de CAP 2022, il y a le recours accru aux contractuels. Avec cette précision inquiétante : il devrait être offert aux managers une plus grande souplesse encore qu'aujourd'hui afin de leur permettre l'emploi de « saisonniers » ; il est à craindre que ce soit pour embaucher des travailleurs pour des missions ponctuelles de courte durée, sans aucun espoir de CDIisation ou d'intégration... Plus précaires que les précaires voilà donc ce que nous propose le gouvernement !

Et ce n'est pas le dispositif Sauvadet qui « sauvera » les contractuels d'aujourd'hui puisqu'il a pris fin le 31 mars 2018 et que sa prolongation n'est d'autant pas assurée qu'elle viendrait carrément à rebours des objectifs de CAP2022 : MOINS de fonctionnaires, on

vous dit ! **Contractuel.le.s de toutes directions, sachez-le, votre sort n'est pas plus enviable**

que celui des agent.e.s titulaires et vous avez, vous aussi, fort à craindre de CAP2022 !

### Suppressions d'emplois à la pelle...

Depuis 2007, l'administration centrale n'a jamais été épargnée par les suppressions d'emplois : au moins 100 chaque année et certaines autres jusqu'à 200 !





## Coup de projo sur la Sûreté et la Sécurité

A partir de 2014 ont été signalés des dysfonctionnements au sein du service Sécurité-sûreté de Bercy, sans remise en cause majeure du fonctionnement de la mission.

Ce n'est qu'en 2016 que cela a commencé à bouger, lorsque des faits graves « sortent » (signalements en CHS de Centrale), mettant en cause le management du service Sécurité. Ces signalements donnent lieu à une enquête du CHS et à un audit-conseil du CGEFI pour réaliser un bilan du dispositif et proposer une réorganisation de la MISSIM.

En janvier 2017, le rapport d'audit-conseil est présenté aux membres du CHS de Centrale, du CT-AC et du CT de SEP2. L'administration retient la recommandation de séparer les deux fonctions de Incendie et Sûreté.

Différentes étapes sont envisagées (comme la mise en place d'une nouvelle organisation du travail en 12 heures au service sûreté ou le recrutement des effectifs dans la fonction sûreté sur la base du volontariat...) mais aucune n'est retenue : les personnels, n'ayant pas été associés, demandent à être consultés. En octobre 2017, lors d'un groupe de travail, Solidaires Finances et **Sud Centrale Solidaires** proposent (et obtiennent !) une méthode de travail associant les personnels, les premiers « sachants », aux réflexions sur les réorganisations possibles. Il aura tout de même fallu alerter le ministre lui-même pour que ce dossier soit repris en main par la secrétaire générale !

Depuis, des ateliers ont été mis en place permettant aux agents d'exprimer leur ressenti sur leurs métiers et leurs besoins par le biais d'un questionnaire diffusé en avril-mai. Enfin les choses bougent... Il aura fallu quatre ans pour que les agents concernés soient enfin écoutés.

## ... BOUGEZ-VOUS !

Alors, au bout de 10 ans, une telle conception réductrice et comptable finit par peser lourd dans les services. Au bout du compte, les cas avérés de harcèlement au travail -examinés en CHSCT C- révèlent une profonde souffrance pour certain.e.s et un mal-être au travail tendant à devenir une norme que, syndicalistes, nous ne pouvons pas accepter !

### Accueils en détachement à la pelle...

Beaucoup de recrutements sur les postes vacants en Administration centrale le sont par accueils en détachement ; en effet, beaucoup d'agent.e.s voulant faire une mobilité ne trouvent pas de postes ou sont mis directement en concurrence avec les personnels accueillis en détachement et provenant d'autres ministères. Les justifications indiquées dans le tableau des candidats remis aux élu.e.s, lors de la dernière CAP B portant sur les mesures administratives, sont les suivantes :

« *Les agent.e.s retenus.e.s par les recruteurs sont mieux formés.e.s, plus motivés.e.s, et donc immédiatement opérationnels.le.s sur les postes à pourvoir...* »

**Sud Centrale Solidaires** a interrogé l'administration. Comment ces détachés.e.s ont-ils.elles acquis les compétences en rapport avec les missions exercées dans leur ministère d'origine ? Sont-ils.elles mieux formés.e.s ? Pourquoi sont-ils.elles choisis.e.s par nos directions et services de centrale ? Pourquoi les agent.e.s d'AC Bercy n'ont-ils.elles pas, ou plus, la possibilité de recevoir une formation adaptée à un nouveau poste, via l'IGPDE ? Qui doit supporter le temps et le coût de

la formation en faveur des parcours professionnels ? Le service cédant ou le service recruteur ?

Le SRH et le SG veulent fluidifier la mobilité ? Chiche ! Qu'ils commencent donc par intégrer les agents en détachement depuis plusieurs années et qui ont acquis des qualifications, au lieu de les « balancer » sans état d'âme...

### Absence de recrutements surtout !

Les facteurs structurels et démographiques invoqués par le SRH pour justifier les accueils nombreux en détachement (retraités.e.s en augmentation, contrôle par le SCBCM des recrutements en CDD et CDI...) ne sont pas les seuls éléments de réponse.

Hélas, l'absence de recrutements par concours de B et C et l'insuffisance de recrutés.e.s en A pèsent aussi. Ils seraient pourtant les plus à même de rajeunir l'organisation et les services. A défaut, cela explique sans doute davantage la publicité donnée dans des délais très courts -parfois en plein été- sur la BIEP, des postes offerts à la mobilité.

C'est aussi ainsi qu'on peut expliquer l'appétence des recruteurs pour les accueils nombreux en détachement... Problème : les agent.e.s voulant effectuer une mobilité en interne sont bloqués.e.s. Le manque de compétences qui leur est objecté n'est pas acceptable. **Sud Centrale Solidaires** exige que la formation professionnelle enrichisse les compétences et qualifications des candidat.e.s à la mobilité et qu'un temps suffisant y soit consacré.

# Élections professionnelles du 29 nov. au 6 déc. 2018

## Connaître NOS missions !

**C'est vrai c'est encore loin.**

Et puis, on a tous et toutes un peu tendance à se dire que non, on n'est pas concerné.e.s, que d'autres s'en occuperont, voire même qu'on ne se sent pas assez compétent.e.s pour s'y coller... Même pas vrai !

D'abord tout le monde a son mot à dire : chaque catégorie de personnel doit pouvoir poser ses questions propres et les porter dans les instances paritaires pour y défendre son point de vue.

Et la compétence là-dedans ?

Mais VOUS êtes compétent.e.s.

**Dans la commission Consultative Paritaire (CCP) des Contractuel.le.s, qui mieux qu'un.e contractuel.le peut en défendre un.e autre, en sachant parfaitement de quoi on parle ?**

**Qui mieux qu'un.e agent.e touché.e par une énième réorganisation pourra parler de cette problématique lors d'un Comité technique ?**

La présentation de listes de personnels concernés est donc un enjeu de taille et votre participation est plus que nécessaire, quelque service auquel vous appartenez, quel que soit votre catégorie ou votre statut !

*La démocratie dans le monde du travail, c'est la participation de tous et toutes, nous sommes prêt.e.s à vous accueillir sur nos listes et nous nous engageons à vous accompagner dans l'exercice de ces responsabilités.*

**Rejoignez-nous, engagez-vous à nos côtés pour apporter des réponses adaptées aux questions des agent.e.s !**



### Je souhaite prendre contact

Nom : .....  
Prénom : .....  
Grade / échelon : .....  
Service / site : .....  
Courriel : .....

### Bulletin d'adhésion

Nom : .....  
Prénom : .....  
Grade / échelon : .....  
Service / site : .....  
Courriel : .....

## Défendre les services publics !

De manière coordonnée avec notre fédération **SOLIDAIRES Finances**, avec **SOLIDAIRES Fonction publique**, l'ensemble des secteurs publics et, de la manière la plus unitaire et large, au sein du **Collectif Convergence nationale des Services publics**.

Remplissez leur questionnaire en ligne :

<https://www.convergence-sp.fr/cap-22-questionnaire/>

**Sud Centrale**  
**Solidaires**

**à votre écoute !**

**Les prochaines permanences sur les différents sites, ouvertes de 12h à 15h, auront lieu en mai.**

**Consultez les panneaux syndicaux.**

**N'hésitez pas à venir nous voir dans notre local central à Vauban-Nord 1 (pièce 0055).**

**Syndicat Sud Centrale Solidaires**

Tél. : 01 53 18 73 21

syndicat-sud-centrale@syndicats.finances.gouv.fr - www.sudcm.org